

MAIRIE
de
PUCHAY

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 23 juillet 2024

Le vingt-trois juillet deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie de Puchay sous la présidence de M. Thierry MABYRE, Maire.

Etaient présents : MM. DUPRÉ Nathalie, FLAMBARD Alain, BOUST Emmanuel, LAURENT Sandrine, MAZARS Sandra, POSIER Virginie, PAULY Pascal, VANDEKERKOVE Xavier, CASTRONOVO Sabine

Absents excusés : BEGUIN Nathalie, PIETTE Bruno (pouvoir à Thierry MABYRE), PECHIN Hervé, AMETTE Ludovic (pouvoir à MAZARS Sandra)

Secrétaire : M. FLAMBARD Alain.

Approbation de la dernière séance

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 12 avril 2024

Travaux rue Camelet - devis n°2024-10

Le Maire présente à son Conseil le devis de Benoît TP d'un montant de 34.579,80 € HT relatif à la réfection de trottoir rue Camelet. Ce projet a été validé budgété lors du vote du budget 2024. L'entreprise Benoît TP commencera les travaux au mois de septembre prochain.
Le Conseil valide et en prend acte.

Etude devis travaux cimetière – n°2024-11

Le Maire expose le devis de Benoît TP relatif à la réfection de l'allée centrale du cimetière. Il est proposé de créer une allée en sable stabilisé (terrassement, compactage, géotextile, pose de bordure, grave et sable).

Le Maire émet une réserve sur le choix des matériaux envisagés, l'allée sera vite envahie par les mauvaises herbes et la problématique de l'entretien sera toujours à l'ordre du jour.

Le Conseil approuve les réserves du Maire et ne retient pas le devis.

Travaux route des Maunys – tranche 1 n°2024-12

Le Maire rappelle à son Conseil la délibération du 17 novembre 2023 (n°2023-25) relative à l'accord du devis de la cdc du Vexin Normand pour la réfection de voirie route des Maunys s'élevant à 445.200 € dont 120.544,80 € à la charge de la commune.

Une 1^{ère} tranche de travaux est réalisée en 2024, non encore réceptionnée car l'aménagement paysager des accotements n'est pas encore fait.

La Cdc du Vexin Normand demande une nouvelle délibération pour cette tranche dont la participation de la commune s'élève à 93.329,98 €.

Le Conseil approuve mais précise que la 2^{ème} tranche ne devra excéder pas le solde de l'enveloppe

globale votée en 2023.

Acquisition d'un terrain au Maunys pour installer une cuve incendie

Le Maire rappelle qu'il y a encore 2 secteurs non couverts par la défense incendie sur le territoire de la commune : rue des Hautes Landes (du n°1 au 6) Chemin de Saint Jean (n°5 bis et 3 terrains à bâtir, dont 1 qui a déjà reçu un refus de construire en raison de l'absence de défense incendie) et la propriété de M et Mme MAZARS (n°8 rue des Arpents)

Le Maire expose à son Conseil un projet d'acquisition de terrain pour la mise en place d'une cuve incendie au niveau du 1^{er} secteur Hautes Landes - Chemin de Saint Jean. Cet état de fait empêche les riverains de construire et agrandir.

Un terrain privé pourrait accueillir ce projet. Les propriétaires ont été contactés et sont prêts à céder un terrain d'une surface de 150 m² environ pour la somme de 4.000 €.

Un débat s'installe, aucune décision n'est prise.

Le Maire a contacté Véolia afin de s'assurer que l'installation d'une cuve puisse être réalisable. La réponse est attendue.

Le Maire propose d'effectuer des tractations pour l'acquisition d'un terrain pour assurer une couverture incendie sur le 2^{ème} secteur.

Devis reboisement parcelle de la Goupillières n°2024-13

M. Alain FLAMBARD expose le devis de Pépinière CRETE d'un montant de 7.448,49 € HT relatif au reboisement de la parcelle au hameau de la Goupillières. Le Conseil note le nombre important des arbres ainsi que les essences. Un dossier sera monté auprès du Département afin d'avoir une subvention à hauteur de 20%. Le Conseil accepte à l'unanimité le devis et donne tout pouvoir au Maire pour signer tout document y afférent.

Questions diverses

Mme Sabine CASTRONOVO signale un EP défectueux au 202 rue des Arpents. Notre prestataire a déjà été prévenu.

Il est signalé que la haie de la propriété 17 Route des Maunys déborde sur la voie publique. Un nouveau courrier sera fait.

M. Xavier VANDEKERKOVE signale la présence de grosses pierres au niveau du 3 route de Lyons sur l'accotement. Un courrier sera adressé au riverain pour leur enlèvement.

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil a clôturé la séance à 19 h 50